

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Alcool - éther

Numéro de Produit: 300

Autre Identification des Numéros de Produit: 300-16

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company

Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

| Classe de Danger | Catégorie | Mentions de Danger: | Conseils de Prudence: |
|--|-------------|---------------------|--|
| Toxicité Aiguë - Orale | Catégorie 4 | H302 | P264, P270, P301+P312, P330, P501 |
| Lésions oculaires/ irritation | Catégorie 2 | H319 | P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 1 | H360 | P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501 |
| Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition | Catégorie 2 | H371 | P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501 |
| Liquides inflammables | Catégorie 2 | H225 | P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501 |

Fiche de Données de Sécurité

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

| Numéro de Dange | Mention de Danger |
|-----------------|--|
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H360 | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. |
| H371 | Risque présumé d'effets graves pour les organes. |

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

| Numéro de Précaution | Déclaration de Précaution |
|----------------------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation. |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P240 | Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel antidéflagrant |
| P242 | Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. |
| P260 | Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. |
| P264 | Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P280 | Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. |
| P301+P312 | EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P311 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. |
| P330 | Rincer la bouche. |
| P337+P313 | Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. |
| P370+P378 | En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P405 | Garder sous clef. |
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. |

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

| Nom Chimique | Formule | Masse Moléculaire | Numero CAS | Poids% |
|-------------------|------------------------------------|-------------------|------------|--------|
| Alcool éthylique | CH ₃ CH ₂ OH | 46.06 g/mol | 64-17-5 | 50.03 |
| Éther éthylique | C ₄ H ₁₀ O | 74.12 g/mol | 60-29-7 | 47.47 |
| Alcool méthylique | CH ₃ OH | 32.04 g/mol | 67-56-1 | 2.50 |

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Résulte en un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la dermatite.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Risque d'aspiration. Ne provoquez pas de vomissements, des vomissements peuvent survenir spontanément. En cas de vomissements, gardez la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration dans les poumons. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Liquide inflammable. Principalement toxique par ingestion. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau. Les vomissements peuvent survenir spontanément. Ne pas induire. Contacter un médecin. Le contact peut provoquer une sécheresse et des craquelures de la peau. Peut provoquer une irritation des yeux. Laver abondamment à l'eau les zones de contact. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un Peut entraîner un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Risque d'aspiration. Ne provoquez pas de vomissements, des vomissements peuvent survenir spontanément. En cas de vomissements, gardez la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration dans les poumons. Appelez un médecin.



Fiche de Données de Sécurité

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Poudre chimique sèche, mousse antialcool, dioxyde de carbone. L'eau peut s'avérer inefficace parce qu'elle risque de ne pas être en mesure de refroidir le produit à une température inférieure à son point d'éclair.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables Liquide inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir une distance jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme. Le liquide flotte sur l'eau et peut atteindre une source d'inflammation et répandre le feu.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome à pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources de combustion. Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Utiliser l'eau pulvérisée pour refroidir et disperser les vapeurs, protéger le personnel et diluer les déversements pour former des mélanges ininflammables. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

| Nom Chimique | Type de Limite | Pays | Limite d'Exposition | La Source d'Information |
|-----------------------------|----------------|------|--|--|
| Éther éthylique (60-29-7) | TWA | USA | 400 ppm TWA; 1200 mg/m ³ TWA | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs) |
| Éther éthylique (60-29-7) | TLV-STEL | USA | 500 ppm STEL | ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL) |
| Éther éthylique (60-29-7) | TLV-TWA | USA | 400 ppm TWA | ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA) |
| Alcool éthylique (64-17-5) | TWA | USA | 1000 ppm TWA; 1900 mg/m ³ TWA | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs) |
| Alcool éthylique (64-17-5) | TLV-STEL | USA | 1000 ppm STEL | ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TWA | USA | 200 ppm TWA; 260 mg/m ³ TWA | U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-STEL | USA | 250 ppm STEL | ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-TWA | USA | 200 ppm TWA | ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA) |

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un demi-masque respiratoire à vapeur organique peut être porté jusqu'à 10 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur de respirateur approprié, selon la valeur la plus faible. Un masque respiratoire complet à vapeur organique peut être porté jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la plus basse des deux.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.



Fiche de Données de Sécurité

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la VLE (valeur limite d'exposition) est dépassée, un demi-masque respiratoire à vapeur organique peut être porté jusqu'à 10 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par l'organisme de réglementation ou le fournisseur de respirateur approprié, selon la valeur la plus faible. Un masque respiratoire complet à vapeur organique peut être porté jusqu'à 50 fois la limite d'exposition ou la concentration maximale d'utilisation spécifiée par le fournisseur du respirateur, la plus basse des deux. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 49°C - Approximativement 49°C

Point de Rupture: -30°C

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 0.75

Solubilité: Données non disponibles

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles

Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. La chaleur, la lumière et l'immobilisation à long terme contribuent à l'instabilité.

Fiche de Données de Sécurité

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Combustibles, Acides, peroxydes, permanganates, anhydrides, chaleur, étincelles, flamme nue.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (Méthanol) 5628 mg/kg, (Éther éthylique) 1215 mg/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale. (éthanol) 7060 mg/kg, effets sur les voies respiratoires notés

Corrosion Cutanée et Irritation:

N'est pas applicable.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

Toxicité pour la Reproduction:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 500 mL

Numéro des NU: UN1993

Nom d'Expédition: Flammable Liquid, n.o.s. (Ethanol, Ether)

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 500 mL

Numéro des NU: UN1993

Nom d'Expédition: Flammable Liquid, n.o.s. (Ethanol, Ether)

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 500 mL

Numéro des NU: UN1993

Nom d'Expédition: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol, ether)

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:





Fiche de Données de Sécurité

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorizations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): Présent

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): tératogène

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): Danger environnemental

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): Présent

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): inflammable - quatrième degré

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): sn 0701

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): SN 0701 500 lb TPQ

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): cancérigène; inflammable - troisième degré; mutagène; tératogène

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): sn 0844

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ

Fiche de Données de Sécurité

15.8. Proposition de la Californie 65

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "carcinogène, 7/1/1988 (when associated with alcohol abuse); carcinogène, 4/29/2011" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "developmental toxicity, 10/1/1987 (listed under Ethyl alcohol in alcoholic beverages)" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): carcinogène, 7/1/1988 (when associated with alcohol abuse); carcinogène, 4/29/2011

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): developmental toxicity, 10/1/1987 (listed under Ethyl alcohol in alcoholic beverages)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): Présent (LIS)

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent (LIS)

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent (NDSL)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): Present (ACTIVE)

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Present (ACTIVE)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Éther éthylique (CAS # 60-29-7): 200-467-2

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): 200-578-6

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): 270-649-4

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Nocif en cas d'ingestion Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

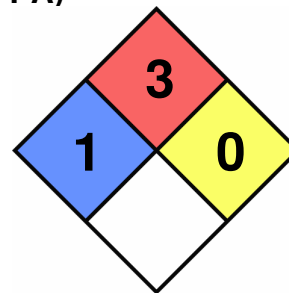
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 3
Réactivité: 0
Danger Spécial:



Fiche de Données de Sécurité

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.